

grande croix sur la pointe d'icelle, & commanda apprester les barques pour aller avec marée, dedans icelle, pour veoir la nature d'icelle : ce qu'il fut fait, & nagerent celui jour amont la rivière. Et parce qu'elle fut trouvée de nulle expérience n'y perfonde, retournerent et appareillastes pour aller aual."

Suit le commentaire du nouvel historien :

"Cartier écrivit Fomez suivant l'orthographe qu'il s'est plu à imaginer, ou qui était peut-être conforme à la prononciation des gens de sa province. Lescarbot pense qu'il voulait dire Foix, nom d'une branche de la première noblesse de France ; cette opinion est généralement adoptée (1).

"Le texte cité plus haut dit que dans l'embouchure de cette rivière il y a quatre îles, quoiqu'en toute exactitude il y en ait six. Les deux très-petites que Cartier ne compte point, sont mentionnées par Champlain 68 ans plus tard.

"Il est difficile de préciser le lieu où Cartier planta une croix. Ce ne peut être, dans tous les cas, que sur la pointe de l'une des deux îles qui s'avancent encore aujourd'hui dans le fleuve et font que les bouches du St. Maurice figurent trois rivières. La tradition locale ne s'accorde pas avec le texte pourtant si clair du grand navigateur ; nous croyons que le débat devrait se borner à vouloir connaître laquelle des deux îles a reçu les marins de l'Emtrillon. Le fleuve a envahi une bande de terrain de cinq ou six arpents de largeur sur sa rive nord, depuis la Banlieue jusqu'à Batisseau. Les rivages élevés ont été minés et déchiétés par les eaux, tandis que le sol bas s'est recouvert d'eau graduellement. A la connaissance des vieillards de notre temps, la pointe de l'île de la Trinité, qui semblerait être celle dont parle Cartier, a été rongée d'au moins six cents pieds par la charge du courant du fleuve qu'elle reçoit constamment, et par les glaces qui l'assailissent au printemps. Avec de semblables données, il est permis de croire aussi que l'île de la Potherie, sa voisine, a pu être la plus avancée dans le fleuve, mais l'on peut douter de l'une et de l'autre assertion."

Une dizaine de pages plus loin, nous rencontrons le récit de Champlain, dont voici un extrait :

"En cette rivière, il y a six îles, trois desquelles sont fort petites, et les autres quelque cinq à six cents pas de long, fort plaisantes et fertiles pour le peu qu'elles contiennent. Il y en a une au milieu de la dite rivière qui regarde le passage de celle de Canada, et commande aux autres éloignées de la terre, tant d'un côté que de l'autre, de quatre à cinq cents pas. Elle est élevée du côté du sud et va quelque peu en baissant du côté du nord. Ce serait à mon jugement un lieu propre pour habiter, et pourrait-on le fortifier promptement, car sa situation est forte de soi."

Au sujet de cette description, M. Sulte dit :

"L'île située "au milieu" de l'embouchure du St. Maurice, correspond à celle qui porta le nom de la Trinité, et que, de nos jours, l'on appelle l'île St. Quentin ou aux cochons, mais elle n'est pas "élevée du côté du sud" ni "abaissée du côté du nord," attendu qu'elle est presque aussi plate que les cinq autres, petites et grandes. Le monticule, à peine visible, qui en marque le centre a pu être autrefois le dernier degré d'une pente, disparue avec le sol qui la formait. A partir de cet endroit jusqu'à son extrémité est, l'île est basse et submergée tous les ans. Au temps de Champlain, elle devait s'avancer à une distance considérable dans le fleuve ; il est certain aussi qu'elle a été raccourcie à cette extrémité dans la même proportion qu'elle s'est allongée par sa pointe ouest : elle a fait un pas de recul, sous la pression du courant du fleuve et aidée, d'un autre côté, par les sables que charie la rivière. Il faut croire que la partie rongée par le fleuve comprenait toute l'élévation décrite par Champlain. Si tel était le cas, il y aurait lieu de supposer que Cartier dut choisir de préférence ce petit promontoire pour y planter une croix ; le doute où l'on est à cet égard nous semble éclairci par la comparaison des textes des deux explorateurs.

"L'expression : "élevée du côté du sud" a donné à penser que le cap Métaberotine (2) pourrait bien être le site propre à être fortifié, vu que c'est la seule pointe de terre tournée dans la direction du sud-est, celles des îles la Trinité et la Potherie portant au nord-est. Plusieurs raisons s'opposent à cette croyance : ce cap, comme les îles, fait face à la rive droite du St. Laurent que l'on désigne comme étant au sud, il faudrait écrire ou parler avec la plus stricte précision,

si, en nommant ces lieux, l'on prenait le soin de faire sentir qu'ils ne s'offrent pas exactement tous à la direction du sud. Ensuite, le cap Métaberotine ne va pas "en baissant quelque peu du côté du nord," il garde son niveau, qui est celui de la rive droite du St. Maurice. Troisièmement, il n'est pas "éloigné de la terre, tant d'un côté que de l'autre, de quatre à cinq cents pas," c'est l'île de la Trinité qui occupe cette position, le mot "terre" signifiant ici terre-ferme.

"L'on a cru que Champlain ne pouvait se tromper aussi grossièrement que de voir un terrain élevé où il n'y a qu'une terre à fleur d'eau ; et le zèle pour sa mémoire a voulu faire une ancienne île du cap Métaberotine ou pointe aux Iroquois. Champlain ne s'est pas trompé (1) : il pouvait y avoir un tertre un peu élevé à l'extrémité sud de l'île du Milieu, seulement le fleuve l'a détruit. Mais les admirateurs de Champlain ne se trompent pas, eux non plus : le cap Métaberotine, est une ancienne île, comme le démontre le lit de rivière qui le cotoie à sa droite, ou côté sud-ouest, depuis le cap aux Cornicelles jusqu'à sa tombée dans le fleuve. Il serait difficile de dire à quelle époque un bras du St. Maurice a coulé dans ce canal ; pourtant l'on ne saurait se le figurer au temps de Champlain, il n'était pas assez large pour placer le cap actuel au milieu de l'embouchure, et, d'ailleurs, cette disposition aurait fait nommer l'endroit les Quatre Rivières plus tôt que les Trois Rivières. Le changement n'a pas pu s'opérer depuis, car nous en saurions quelque chose par les centaines de témoins qui n'auraient pas manqué de nous en instruire.

"Le lit argileux de ce canal ne pouvait se creuser sous l'action de l'eau aussi facilement que les autres bouches du St. Maurice qui sont sur le sable ; le niveau s'étant détruit de cette manière, le courant a cessé de s'y jeter. Les canots qui, dans les premiers temps du poste, descendaient la rivière des Trois-Rivières (2) pour aller en traite à la ville, ne doubaient pas toujours le cap Métaberotine ; souvent ils s'arrêtaient vers le fond-de-réau, non loin du cap aux Cornicelles, à l'endroit qui porte encore le nom de Côte aux Sauvages, et, de là, les pelleteries étaient transportées à dos d'hommes jusqu'au magasin des Français, aux Trois-Rivières. Pour accomplir ce dernier trajet, les Sauvages traversaient le marais, long et assez étroit qui formait alors le lit de l'ancienne rivière ; ils l'appelaient le Portage. Par opposition, ils appelaient la Table, le terrain sec et élevé qui s'étend entre le grand fleuve, le Platon, la rue St. Pierre, et la ravine qui est en face du couvent. Ce carré, long d'à-peu-près 500 pieds sur le fleuve et de 600 pieds de profondeur, était presque inaccessible du côté du nord et de l'ouest, pendant une partie de l'année, à cause des tondrières et des cours d'eau provenant de ce que le lit de l'ancienne rivière s'évase largement dans cette direction.

"Un contrat de l'année 1637, dit que le fief des Jésuites est borné par "le ruisseau Ste. Magdeleine, qui tombe dans le St. Laurent, à la pointe des Iroquois." Ainsi, dès cette époque, ce n'était plus qu'un ruisseau, et le nom de la pointe des Iroquois était adopté, probablement en mémoire de quelque tragédie dont les faits ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Métaberotine, Pointe aux Iroquois, cap des Trois-Rivières, Cap Lieutenant et Pointe des Chenuaux signifient le même cap.

"L'industrie et le commerce tiraient un puissant parti du ruisseau Ste. Magdeleine en le disposant pour prendre dans le St. Maurice, au moyen d'un barrage placé au cap aux Cornicelles, un volume d'eau capable de servir de force motrice à plusieurs manufactures. L'endroit où il se décharge dans le fleuve est plus que suffisamment profond pour les grands navires d'outre-mer.

"En lisant la première description de Champlain, l'on voit que, dès 1603, il avait le désir de fonder un poste aux Trois-Rivières, sur l'île du milieu, uniquement pour les avantages de la traite. Afin de mieux connaître la contrée, il se rendit jusqu'à la chute des Grais, sans pouvoir monter plus haut.

"Dans sa seconde description des Trois-Rivières, Champlain mentionne qu'il y rencontra des Sauvages. Sur sa carte de la même année, 1609, Lescarbot indique comme lieu habité l'endroit où la ville est bâtie, ce qui montre que les Sauvages rencontraient les blancs sur ces terrains et non sur les îles des Trois-Rivières. Les Français, se conformant aux coutumes de ces tribus, ne paraissent pas avoir commercé avec elles ailleurs que sur la terre-ferme.

"Enfin, nous savons que les anciens Iroquois occupaient la partie de la haute-ville qui comprend le Platon et la Table. Les Algonquins s'y installèrent après leur conquête, et tout porte à croire que les Sauvages, si fidèles aux vieilles coutumes, n'adoptèrent jamais d'autre lieu de rendez-vous."

(1) La famille de Foix était entrée par les femmes, dans celle de Bretagne. A l'époque du voyage de Cartier, le gouverneur de la Bretagne devait avoir épousé une de Foix. Le Cardinal Pierre de Foix, mort en 1490, avait été évêque de Vannes. Cependant, il n'est peut-être pas impossible de trouver l'étymologie de Fomez dans la vieille langue française ou dans le Breton R. J. L.

(2) C'est la pointe qui termine la rive droite de l'embouchure du St. Maurice, du côté de la ville.

(1) Le lecteur aura sans doute été frappé de la ressemblance entre la description de Cartier et celle de Champlain. R. J. L.

(2) Le St. Maurice a porté ce nom, à l'exclusion de tout autre, jusqu'au milieu du siècle dernier.